



Mémoire de la Coalition *Eau Secours!*

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'OLÉODUC ÉNERGIE EST
DE TRANSCANADA**

Présenté à la Commission de l'environnement de la
Communauté métropolitaine de Montréal

29 septembre 2015

Table des matières

Table des matières	2
1. Présentation d' <i>Eau Secours!</i>	2
2. Recommandations.....	3
La Coalition Eau Secours! recommande.....	3
3. Le tracé	3
4. Les risques de ce projet vis-à-vis de l'eau	4
Risques liés à l'installation de l'oléoduc.....	4
Risques de déversements : l'impact majeur pour l'eau	4
Difficultés associées au nettoyage	5
5. L'acceptabilité sociale.....	6
6. Conclusion	7
7. Références.....	8

1. Présentation d'*Eau Secours!*

Eau Secours!, la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, a la mission de revendiquer une gestion de l'eau responsable qui tienne compte de l'équité, l'accessibilité, la santé publique, le développement viable et la souveraineté collective. Elle réunit des groupes de citoyens en défense de leurs droits, des groupes sociaux, environnementaux, syndicaux et étudiants. Elle est épaulée par plus de 80 personnalités publiques « Porteurs d'eau » qui acceptent de mettre leur notoriété au service de l'eau. *Eau secours !* représente 234 groupes et environ 2,000 membres individuels. La coalition a participé à plusieurs consultations publiques à tous les paliers de gouvernement et intervient fréquemment sur la place publique. Son expertise dans le domaine de l'eau est reconnue depuis 1998.

La coalition est déjà intervenue auparavant lors d'audiences telles que celle sur le rapport du comité de suivi du projet d'optimisation du réseau d'eau potable de Montréal, celle de la CMM sur la hausse de la norme des HAP à la commission de l'eau et dernièrement, celle sur la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux.



L'eau est au cœur de nos préoccupations et de notre travail de sensibilisation. Par extension, nos intérêts s'étendent aux cours d'eau, à l'eau souterraine, aux milieux humides, à la santé humaine, à celle des écosystèmes. Nous nous limiterons dans ce mémoire aux impacts liés à l'eau, car eux seuls sont suffisamment importants, selon nous, pour justifier de rejeter le projet Énergie Est de TransCanada. Car protéger l'eau, c'est protéger la santé humaine ainsi que celle de la faune et de la flore. Protéger l'eau, c'est protéger l'agriculture, l'économie, le tourisme, les paysages et la qualité de vie. Protéger l'eau, c'est protéger le climat. C'est protéger le Québec et ses citoyens.

2. Recommandations

La Coalition *Eau Secours!* considère que l'installation et le passage de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada comportent trop de risques pour la ressource en eau sur le territoire de la CMM ainsi que partout ailleurs au Québec.

La Coalition *Eau Secours!* recommande

- Que la CMM et toutes et chacune des villes qui en font partie, se positionnent clairement et fermement auprès des gouvernements du Québec, du Canada et auprès de l'ONÉ, contre le passage de l'oléoduc sur son territoire.
- Que la CMM se joigne au mouvement des 279 municipalités qui demandent une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, le RPEP, ou demandent une bonification allant en ce sens, afin de mieux protéger l'eau sur son territoire.
- Que la CMM fasse la promotion d'alternatives énergétiques aux énergies fossiles.
- Que le gouvernement du Québec clarifie la loi de l'eau. Entre autres, sur plusieurs aspects qui entrent directement en conflit avec les lois canadiennes, internationales ou les règlements municipaux et même avec des directives et lois d'autres ministères (lois des mines, sur le transport, l'agriculture, des municipalités, du développement durable, etc.)
- Que nos représentants, et ce, à tous les niveaux de pouvoir, se recentrent sur les aspects sociaux et environnementaux quand, comme actuellement, l'aspect économique des dossiers semble prendre le pas sur leurs rôles de protection de l'eau, bien commun et trésor public

3. Le tracé

S'il était encore nécessaire de le rappeler, le pipeline Énergie Est, traverserait le Québec de part en part sur plus de 700 kilomètres. D'après le tracé provisoire, 69 municipalités québécoises seraient traversées par l'oléoduc. Selon, TransCanada, ce tracé franchirait jusqu'à 701 cours d'eau Québécois¹. Une large majorité des plus grands cours d'eau du



Québec ainsi que de nombreuses zones humides seraient franchis par le pipeline. Les risques d'impacts sur l'environnement que nous allons énumérer par la suite ne pourraient qu'être multipliés par l'ampleur de ce projet.

4. Les risques de ce projet vis-à-vis de l'eau

Les risques liés à l'eau associés aux projets Énergie Est sont divers et comportent de nombreux aspects. Revenons rapidement sur la définition d'un risque. Un risque se caractérise selon deux composantes : la probabilité d'occurrence d'un événement donné et la gravité des effets ou conséquences de l'événement supposé pouvoir se produire. Pour définir les risques liés à un tel projet, il faut donc s'attarder sur les probabilités qu'un événement (bris, déversements...) se produise et imaginer quelles en seraient les conséquences, les impacts (pollution, perte de qualité...) sur la ressource eau et de facto sur l'environnement.

Ces risques, et leurs impacts potentiels sur l'eau surviendront à l'échelle locale comme régionale. Les conséquences de ce projet pourraient se propager rapidement, à l'ensemble d'un bassin versant via le réseau d'eau de surface, les zones humides, mais aussi via les nappes souterraines. De plus, ils auront des impacts combinés sur les paysages, la qualité de vie, la santé de la population et des écosystèmes de tous les Québécois.

Risques liés à l'installation de l'oléoduc

Si le projet Énergie Est de TransCanada venait à aboutir, celui-ci débiterait par une période de lourds travaux tout le long du parcours. Ces travaux ne se feront pas sans impacts sur l'eau et par extension, l'environnement en général. Le déblaiement, le dynamitage, suivi du remblaiement entraîneraient un dégagement de poussières et un brassage des sédiments dans, près et autour des cours d'eau. Ce brassage peut remobiliser certains polluants, jusqu'ici fixés et prisonniers des sols. Polluants qui, par le jeu du ruissellement, finiront dans le réseau hydrographique impactant de ce fait la qualité de l'eau et des écosystèmes qui en dépendent.

Risques de déversements : l'impact majeur pour l'eau

Selon plusieurs rapports, dans le meilleur scénario d'implantation de l'oléoduc, les risques pour l'eau demeurent trop grands. En effet, la probabilité d'occurrence d'un bris entraînant un déversement le long du pipeline a été calculée. Il y aurait plus de 15% de chance que l'oléoduc d'Énergie Est connaisse une rupture majeure par an. Si l'on reporte cette probabilité sur les 40 années de mise en service du pipeline, cela fait un déversement majeur tous les 6 ans². La quantité de pétrole déversée en cas de bris a également été évaluée, et ce, en prenant en compte les trop faibles capacités de TransCanada à réagir rapidement. En 22 minutes, temps de réaction admis par TransCanada, ce ne seraient pas moins de 2.67 millions de litres qui seraient déversés. Notons au passage que les

fuites entraînant un déversement de moins de 1.5% de la capacité maximale de l'oléoduc ne seraient même pas détectées par TransCanada, car sous le seuil de détection. Une telle fuite pendant 48h conduirait au pire déversement de l'histoire du Canada.

Si ces scénarios venaient à se produire à proximité de milieux humides ou de rivières, la propagation des polluants serait aussi rapide que dommageable pour la santé humaine et celle des écosystèmes. Pour *Eau Secours!* l'accès à l'eau potable public est un droit essentiel. Il a été calculé qu'en cas de déversement dans la rivière des Outaouais, selon les distances de propagation, 26 des prises d'eau potable de la région de la CMM seraient atteintes en l'espace de 12 heures. Les risques de pénurie d'eau en cas de contamination des prises d'eau potable sont donc bien évidemment à considérer. Depuis l'instauration de la politique nationale de l'eau en 2002 les lois ou règlements au Québec ne donnent pas de balises claires pour la protection de l'eau potable ni pour la hiérarchisation des usages et des besoins. Les municipalités sont responsables de l'approvisionnement en eau de leurs citoyens. À partir de là, des questions se posent. Les municipalités possèdent-elles les leviers légaux, financiers, politiques pour réagir en cas de crise? Seront-elles laissées seules face aux déversements par les autres gouvernements?

Outre l'aspect santé publique et environnementale, des impacts économiques peuvent également découler de telles catastrophes. Nous pensons au secteur dépendant de l'eau comme l'agriculture, la pêche, et les activités récréatives et touristiques impliquant l'eau, et ce, au moment même où les villes veulent redonner accès au fleuve à leurs citoyens par des plages et rampes d'accès. D'autant que les pressions exercées sur les ressources en eau par certains secteurs économiques, conjuguées aux changements climatiques, ont entraîné une baisse de 3% de l'eau disponible dans le sud du Canada ainsi qu'une baisse du niveau du fleuve Saint-Laurent. Baisse auxquelles s'intéresse, entre autres, la Commission mixte internationale.

Difficultés associées au nettoyage

Les exemples canadiens et américains d'incidents impliquant des hydrocarbures prouvent qu'il est très difficile, voire impossible, de nettoyer, décontaminer et remettre en état un plan d'eau dans lequel il y a eu écoulement ou déversement. La rivière Kalamazoo, le lac Mégantic, le golfe du Mexique, les îles de la Madeleine et même la ville de Longueuil n'ont toujours pas réellement fini de nettoyer leurs sinistres, et ce, même après plusieurs années d'efforts et d'importantes sommes d'argent. Montréal en est d'ailleurs consciente avec les hydrocarbures qui s'échappent du Technoparc depuis de nombreuses années et les lagunes de Mercier qui n'ont jamais été décontaminées malgré plusieurs essais coûteux et malheureusement infructueux. Les villes ont-elles les moyens techniques et financiers de réparer les dégâts? La principale firme de nettoyage avoue ne pas être en mesure de nettoyer un déversement majeur dans le fleuve.

De plus, l'hiver, les glaces et le froid compliquent les opérations de nettoyage et empêchent la récupération adéquate des hydrocarbures³. Enfin dans certains cas, les tentatives de nettoyage s'avèrent être plus polluantes que le pétrole lui-même. Cela a malheureusement été les cas dans le golfe du Mexique où le recours aux dispersants chimiques, suite à la catastrophe de la plate-forme Deep Horizon, a impacté de façon encore plus sévère l'environnement.

5. L'acceptabilité sociale

Le sondage de la CMM démontre clairement que 96% des citoyens ne veulent pas du projet⁴. Tout comme *Eau Secours!*, 79 % des répondants se disent préoccupés par « *La protection des sources d'eau potable, des aquifères et des zones de recharge en cas d'incident* »⁴. Une pétition, initiée par Équiterre, a été signée par près de 90,000 personnes⁵. Partout au Québec des groupes se sont formés pour défendre leurs intérêts face aux oléoducs. Les citoyens sont informés et se mobilisent pour faire entendre leurs voix. Sans moyens financiers, sans lobbyistes, ils tentent de se faire entendre de leurs élus, leurs représentants.

Lors du BAPE sur les gaz de schiste, il nous est apparu clairement que les citoyens cherchent des alternatives aux hydrocarbures. Le passage d'oléoducs, trains, superpétroliers, camions remplis de matières dangereuses et explosives ne convient pas à l'idée du Québec que se fait la majorité des citoyens. Loin du syndrome « pas dans ma cour » cette réflexion va plutôt dans le sens d'une réflexion globale et à long terme : ne pourrait-on pas faire mieux? Avons-nous vraiment besoin de tout ça? Est-ce dans un Québec sillonné d'oléoducs et défiguré par des puits de gaz ou de pétrole que nous voulons vivre? La qualité de vie, la santé des populations et des écosystèmes, les paysages, la préservation des territoires sont des paramètres importants pour choisir où on veut habiter. La recherche d'alternatives aux hydrocarbures est urgente.

L'idée d'un oléoduc passant à proximité de nos maisons hérisse tous les citoyens responsables. L'idée que notre approvisionnement en eau potable soit menacé et que nous cours d'eau soient souillés est, pour tous, totalement inadmissible. Pour les Québécois et les Québécoises, le Saint-Laurent est le cœur du Québec. Plus de 80 % de la population du Québec vit actuellement sur les rives du Saint-Laurent et de ses tributaires, et que la moitié de celle-ci y puise son eau potable. Un nombre toujours grandissant de représentants municipaux et de MRC le comprennent et rejettent déjà le projet Énergie Est (Laval, Mascouche, Mont-Carmel, MRC d'Argenteuil (représente 9 municipalités), MRC d'Autray (représente 15 municipalités), MRC de L'Islet (représente 14 municipalités), MRC de Vaudreuil-Soulanges (représente 23 municipalités), Oka, Paroisse de l'Épiphanie, Portneuf, Saint-Augustin-de-Desmaures, Terrebonne)⁶. D'autres, prudents, demandent des évaluations environnementales du projet (L'Islet, Mascouche, MRC d'Argenteuil (représente 9 municipalités), MRC de Kamouraska (représente 17 municipalités), MRC de Portneuf (représente 18 municipalités), MRC de

Vaudreuil-Soulanges (représente 23 municipalités), Notre-Dame-du-Portage, Saint-Anne-de-Sorel, Saint-Aubert, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Sulpice, Ville de l'Épiphanie)⁶.

De plus, la compagnie TransCanada n'a pas fait preuve d'un grand sens des responsabilités au cours des années. Différentes sources s'accordent sur le fait que TransCanada a minimisé d'une part les risques dans ses évaluations⁷ et d'autre part a surestimé les retombées économiques⁸. Le manque de transparence de cette compagnie et son désir de commencer rapidement des travaux avant d'obtenir l'aval des villes ou du gouvernement du Québec démontrent son mépris des institutions démocratiques. À cela s'ajoute, l'impossibilité d'obtenir les documents en français ce qui démontre également son indifférence aux besoins de la population du Québec.

Il est pourtant possible et nécessaire de dire non comme l'a fait la Colombie-Britannique. Il est important de mettre tous les efforts sur le développement d'alternatives aux hydrocarbures. Il est essentiel que la CMM et les villes qui en font partie défendent l'eau des citoyens qu'elles représentent. Il est essentiel que les citoyens se sentent entendus de leurs élus.

6. Conclusion

Eau Secours! la coalition pour une gestion responsable de l'eau demande donc à la CMM et toutes et chacune des municipalités en faisant partie de se positionner clairement et fermement auprès des gouvernements du Québec et du Canada de même qu'auprès de l'ONÉ contre le projet Énergie Est de TransCanada. *Eau Secours!* demande à la CMM de se joindre au mouvement de contestation du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, le RPEP, afin de mieux défendre les sources d'eau potable sur son territoire. Enfin, *Eau Secours!* incite la CMM à devenir un leader dans le développement d'alternatives au pétrole par des pratiques exemplaires favorisant la transition énergétique.

La coalition *Eau Secours!* est toujours prête à apporter son soutien à la CMM et aux villes membres dans le cadre de sa mission de protection de l'eau. Nous remercions la CMM pour cette consultation qui a permis à la population de s'exprimer fermement contre le passage de l'oléoduc Énergie Est par sondage ou en présentant un mémoire. La popularité de cette consultation publique prouve hors de tout doute l'importance que la population accorde à cet enjeu.

7. Références

- ¹ Oléoduc Énergie Est Itée. (2014, septembre). Projet Oléoduc Énergie Est – Volume 2 : Évaluation des effets biophysique – Partie D : Québec – Section 4 : Ressources en eau de surface. [Analyse environnementale et socio-économique]. Récupéré de <http://www.transcanada.com/download/french/esa/ESA-Volume-2.zip>
- ² Le Conseil des Canadiens. (2015). Quantifying Risk: Calculating the probability of an Energy East pipeline rupture. Récupéré de <http://canadians.org/sites/default/files/publications/energyeast-15percent.pdf>
- ³ Fondation David Suzuki, Société pour la nature et les parcs (SNAP) et WWF-Canada. (2015). Le Saint-Laurent, artère pétrolière? Récupéré de http://www.davidsuzuki.org/fr/publications/Le%20SaintLaurent,%20art%C3%A8re%20p%C3%A9troli%C3%A8re%20-%20mars_2015.pdf
- ⁴ Le Devoir. Rejet massif d'Énergie Est dans la région de Montréal. (2015, Septembre). Récupéré de <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/450129/rejet-massif-d-energie-est-dans-la-region-de-montreal-selon-un-sondage-de-la-cmm>
- ⁵ Équiterre. Près de 90 000 signataires disent non aux sables bitumineux! (2015, septembre). Récupéré de <http://www.equiterre.org/actualite/pres-de-90-000-signataires-disent-non-aux-sables-bitumineux>
- ⁶ Équiterre. Adoptez une résolution. (2015, Septembre) <http://www.equiterre.org/solution/adoptez-une-resolution>
- ⁷ Le Journal de Montréal. TransCanada miniserait les risques de déversement (2015, Septembre). Récupéré de <http://www.journaldemontreal.com/2015/09/23/transcanada-miniserait-les-risques-de-deversement>
- ⁸ Le conseil des Canadiens. La Commission de l'énergie de l'Ontario publie un rapport d'expert confirmant les dangers d'Énergie Est, disent les groupes environnementaux (2015, Janvier). Récupéré de <http://canadians.org/fr/medias/la-commission-de-lenergie-de-lontario>